

Concevoir une « situation d'apprentissage »

Quelques « points-clés »

Une « situation d'apprentissage » est un ensemble de données et de consignes de travail proposées aux élèves, au service d'un apprentissage visé.

Ce peut être une « situation de découverte », une « activité d'introduction à une notion », une « situation-problème », mais aussi un « problème de réinvestissement », « un problème ouvert », un « jeu »...

Bien que s'appuyant sur les acquis antérieurs des élèves, une situation d'apprentissage apporte une certaine nouveauté, et ne donne pas d'emblée la ou les méthodes de résolution. Elle nécessite donc de la part des élèves une phase de recherche.

Les situations d'apprentissage se distinguent des « exercices », qui sont plutôt des activités d'entraînement, de « consolidation » ; les élèves sont censés savoir effectuer les exercices donnés, dont le but est l'amélioration de la fiabilité ou de la rapidité d'exécution.

Concevoir une situation d'apprentissage, c'est notamment expliciter :

- son **but**, son objectif, son « utilité » : ce pour quoi l'enseignant propose cette situation d'apprentissage ;
- la ou les **capacités** que la situation d'apprentissage doit développer chez les élèves ; en cohérence avec les programmes officiels d'enseignement et avec les progressions réalisées ou prévues ;
- les **données** : le cadre (une situation de la vie courante, par exemple), les autres renseignements nécessaires (données numériques, illustrations, objets...) ;
- la ou les **consignes** (qui peuvent être sous forme de questions) : elles précisent concrètement ce que les élèves ont à produire ;
- éventuellement, les **ressources** mises à la disposition des élèves : fiches d'aide, livres, documents, logiciels, instruments de calcul ou de dessin...

Préparer la mise en œuvre d'une situation d'apprentissage, c'est également préciser :

- sa **place** dans une progression ;
- les **prérequis** nécessaires ;
- une estimation de la **durée** totale qu'on lui consacra ;
- son éventuelle **présentation** orale aux élèves (que va-t-on leur dire ?) ;
- pour les phases de recherche et de résolution : les modalités de **regroupement** des élèves (travail individuel ? travail à deux ? travail en petits groupes ?) ;
- les **procédures**, **difficultés** et **erreurs** prévisibles chez les élèves ;
- l'**aide** qu'on peut leur apporter ; les modalités de **correction** de leurs erreurs ;
- les modalités de l'éventuelle « **mise en commun** » collective ;
- l'éventuelle « **institutionnalisation** » ou « trace écrite » qui en découlera.